

Les infos

Vendredi 3 Juillet 2009



SOLEIL VERT

C'est une curieuse perversion de la pensée humaine... Ainsi donc, il y aurait une durée « normale » pour la retraite, une dizaine d'années, durée à laquelle il faut revenir, seul moyen de rééquilibrer notre protection sociale. Formulé différemment, on pourrait dire que tout retraité n'étant pas mort dix ans (en moyenne) après son départ de la vie active est anormalement en survie ! Du même point de vue pervers, on pourrait préconiser de rétablir encore plus économiquement cette durée normale en abrégant après 10 ans la retraite par un traitement radical. Le retraité coûterait moins, car moins vieux, et cela permettrait de ne pas toucher à l'âge légal de la retraite. Autre avantage, la mesure serait juste socialement, car les ouvriers auraient ainsi une durée de retraite presque équivalente à celle des cadres supérieurs.

ÇA COMMENCE BIEN...

Annoncée fièrement pendant la concertation sur le stress, la direction du réseau a bien commencé sa campagne de 9 mails sur « le bon usage de la messagerie ». S'il s'agissait d'apprendre les bonnes manières, c'est raté. Sous le titre : « Dans 24h, ce sont eux qui fixent les règles », une brochette d'animaux de la jungle, en guise de signature, semble suggérer aux destinataires leur condition originelle. Un vrai coup de Com... !



DES CLOPINETTES POUR LE STRESS

« On ne repart pas de rien, même si je n'ai pas tout l'historique » prévenait le nouveau directeur des relations sociales, Jean François Climent en ouvrant le 30 juin, la 6ème concertation sur le stress... En fait, la direction s'était fixée comme objectif de faire un point d'étape des dispositifs mis en place depuis l'ouverture des discussions en février 2008. Avant de laisser dérouler le train-train de ce type de discussion, nous lui avons rappelé quelques épisodes précédents. Si nous étions moteurs dans la demande de négo, nous n'étions pas preneurs d'un observatoire du stress, sur lequel on pourrait discuter des heures de l'utilité... sans pour autant avoir un quelconque effet sur le niveau du stress à la SG. « Tant qu'on est dans le diagnostic, on ne fait rien » avait pourtant reconnu le professeur Légeron (cabinet Stimulus) lors de la première réunion en février 2008... Après les 2 heures que le nouveau Dir-Soc avait auto-accordé à la discussion, il a conclu en demandant « s'il fallait mieux se revoir en décembre ou en janvier ? » La CGT lui a rappelé, une nouvelle fois, que nous n'attendrions pas une nouvelle date pour continuer notre travail syndical. Si le stress n'est toujours pas correctement traité dans certains secteurs, nous ferons en sorte, avec les salariés, pour que cette urgence devienne une nécessité à prendre en compte... et aboutisse alors à un vrai plan d'action, avec des mesures concrètes et pas seulement de la Com (qui coûte plus cher en plus !). Tant que les conditions de travail, dans les CRCM notamment, n'auront pas clairement et sérieusement évolué, la direction prend le risque d'un conflit. Tant que les préconisations, émises par exemple après le suicide d'un salarié d'OPER/DFI, ne seront pas prises au sérieux dans les réorganisations, la direction prend le risque de laisser dériver la souffrance au travail. Au final, la direction ne devrait pas s'étonner si l'Inspection du Travail demande des comptes, comme elle l'a fait à la Défense auprès de plus de 150 entreprises ! Pas plus étonnée d'ailleurs, si le non-respect de l'obligation de veiller à la santé physique et mentale de ses salariés lui coûte un jour une condamnation !

CGT Société Générale - SPB Société Générale
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68
cgt.sg@wanadoo.fr - spb.sg@laposte.net
Internet : www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/
Intranet : Portail SG, Salariés France, Espace syndical, CGT